

Élections présidentielles : la Constitution n'est-elle qu'un chiffon de papier ?

La Constitution de la V^e République dispose que :

1 – « Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. Il nomme le Premier ministre. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions. Il préside le conseil des ministres. Il promulgue les lois adoptées. »

2 – « Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement. »

3 – « Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement. Il est responsable de la Défense nationale. Il assure l'exécution des lois. »

*

Il suffit de lire ces dispositions majeures pour se persuader que le président de la République a de très importants pouvoirs : ceux qui sont formellement énoncés par la Loi fondamentale et ceux qui résultent implicitement des grandes orientations

qu'il a la responsabilité d'énoncer et de mettre en œuvre au travers du choix de son Premier ministre et des membres du Gouvernement puis en présidant le Conseil des ministres

Mais le président n'a *en aucune manière* la responsabilité de décider de *tout*. Pourquoi exige-t-on dès lors des candidats à cette fonction d'exposer un « programme » très détaillé de leur action à venir et pourquoi se prêtent-ils à ce jeu ? Pourquoi ne leur demande-t-on pas de dire plutôt comment ils comptent assumer le rôle que leur assigne la Constitution ?

C'est au Gouvernement, « responsable devant le Parlement », « dirigé par le Premier ministre », qu'il appartient de « déterminer et conduire la politique de la nation », donc d'entrer dans les détails de la mise en œuvre d'un *programme de gouvernement* présenté au Parlement. Et cela ne prend évidemment sens qu'après les élections législatives et la constitution d'une majorité parlementaire autour d'un Premier ministre et de son Gouvernement.

Comment se fait-il que personne ne rappelle ces règles élémentaires de fonctionnement harmonieux de la République et le rôle spécifique des diverses composantes des pouvoirs exécutif et législatif ? Sommes-nous tous devenus monarchistes ? ☹

P.L.